

REPUBLIQUE FRANCAISE
COMMUNE DE THANVILLE

DEPARTEMENT DU BAS-RHIN
ARRONDISSEMENT
DE SELESTAT-ERSTEIN

**PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du vendredi 20 juin 2014
Convocation du vendredi 13 juin 2014**

Nombre de conseillers élus :

15

Conseillers en fonction :

15

Conseillers présents :

12

Sous la présidence de M. Francis ADRIAN, Maire

Membres présents : MME : Monique AUBRY, Anne-Marie BALTHAZARD, Sandra DURAND,

MM. Armand BAUER, Alain BIEHLER, Patrick BUHL, Claude GARRE, Michel HISSLER, , Denis MESCHBERGER, Patrick PFEIFFER, Clément WENDLING.

Membres excusés : Sylvain SCHMITT donne procuration à Mme Sandra DURAND, Hubert JAEGER donne procuration à Mr Francis ADRIAN et Mme Carmen KIENZ excusée

ORDRE DU JOUR :

1)- Approbation du procès-verbal de la séance du 16 mai 2014

2) - Désignation de 3 délégués et de 3 suppléants du Conseil Municipal de la commune de Thanvillé en vue de l'élection des sénateurs le dimanche 28 septembre 2014.

3) - Choix de l'architecte

Projet d'extension et de mise aux normes salle des fêtes avec aménagement d'un secrétariat de Mairie.

1) Approbation du procès-verbal de la séance du 16 mai 2014

Les conseillers approuvent et signent le procès-verbal de la dernière séance du 16 mai 2014.

2) - Désignation de 3 délégués et de 3 suppléants du Conseil Municipal de la commune de Thanvillé en vue de l'élection des sénateurs le dimanche 28 septembre 2014.

le procès-verbal est joint en annexe 1

3) - Choix de l'architecte

Projet d'extension et de mise aux normes de la salle des fêtes avec aménagement d'un secrétariat de Mairie.

Suite à l'appel public à la concurrence paru dans le journal l'ALSACE le 10 juin 2014, Monsieur le Maire présente l'unique candidature déposée le 18 juin 2014 par l'agence Hubert WACH

**Le Conseil Municipal, après étude du dossier
Et après en avoir délibéré,
Par 14 voix pour et 1 abstention**

- **Décide** d'attribuer le marché au cabinet Hubert WACH de ST PIERRE BOIS qui présente les références, compétences et moyens nécessaires à la réalisation de la mission et est conforme aux attentes de la commune.
- **autorise** le Maire à signer le marché du projet d'extension et de mise aux normes handicapés et sécurité de la salle des fêtes avec aménagement d'un secrétariat de Mairie.
- **de demander** les subventions par l'inscription du projet au programme des travaux subventionnables en 2014 et 2015 auprès de l'Etat, du Conseil Général du Bas-Rhin, du Conseil Régional ou tout autre organisme susceptible de financer le projet ;
- **donne tous pouvoirs** au Maire à signer tous les documents et faire les démarches nécessaires pour mener à bien le dossier .

POUR COPIE CONFORME
Thanvillé, le 24 juin 2014
Le Maire : Francis ADRIAN